Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2006)
Heft: [4]: Watt d'Or 2007

Artikel: Non aux pertes de chaleur
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-644506

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

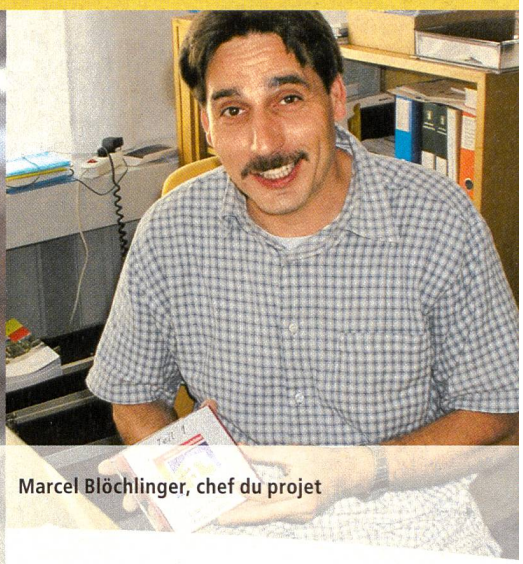

Marcel Blöchlinger, chef du projet

Non aux pertes de chaleur

Rendre les propriétaires attentifs aux pertes de chaleur de leur maison au moyen de photos infrarouges: c'est en poursuivant cet objectif que le service de l'énergie du canton de Glaris a immortalisé 125 bâtiments.

Certificat énergétique pour les bâtiments prévu en Suisse

Il y a dix ans encore, on parlait peu de l'isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment. Pourtant, au vu de l'augmentation des prix de l'énergie, il vaut la peine pour les propriétaires de faire une analyse énergétique de leurs bâtiments.

La Confédération examine en ce moment l'idée d'un certificat énergétique pour les bâtiments. L'UE a introduit ce certificat début 2006 déjà.

Le certificat renseigne sur l'efficacité énergétique globale de bâtiments; il comporte deux éléments: Suivant le modèle de l'étiquette-énergie déjà testée en Suisse, on calcule et classe l'efficacité énergétique globale du bâtiment. Ainsi, une maison peut p. ex. être affectée à la catégorie B (bien) ou F (mauvais).

Autre avantage du certificat énergétique: il crée la transparence sur le marché immobilier et pourrait un jour devenir un élément déterminant dans l'achat et la vente d'objets immobiliers.

Informations complémentaires:
www.energieausweis.ch

INTERNET

Service de l'énergie du canton de Glaris:
www.gl.ch

Contact
Marcel Blöchlinger
service de l'énergie du canton de Glaris
Departement Bau und Umwelt
Kirchstrasse 2
8750 Glaris
tél. 055 646 64 66
marcel.bloechlinger@gl.ch

L'objectif est braqué sur la façade, à l'heure où tout le monde dort: pour que l'appareil infrarouge puisse capter la déperdition de chaleur de l'enveloppe d'un bâtiment, il ne doit pas y avoir le moindre rayon de soleil. Et mieux vaut un ciel couvert qu'un ciel bleu sans nuage. Au total, ce sont 116 bâtiments du canton de Glaris qui sont passés durant l'hiver 2005/2006 sous l'oeil de l'appareil spécial infrarouge, dont la forme rappelle celle d'un pistolet. Il en a résulté des images aux couleurs somptueuses. Objectif: montrer concrètement aux propriétaires intéressés les pertes de chaleur de leur maison.

Demande abondante pour une offre attrayante

Ce projet unique en son genre en Suisse a été lancé par le service de l'énergie de Glaris. «Nous consommons relativement beaucoup d'énergie, sans nous en rendre compte», telle est la situation initiale esquissée par Marcel Blöchlinger, chef du projet. Le canton, en collaboration avec deux entreprises privées, a proposé aux propriétaires de bâtiments des prises de vue infrarouges à un prix intéressant, afin de les sensibiliser au thème de la déperdition de chaleur. Bien que cette méthode ait fait ses preuves, les coûts relativement élevés de ces photos spéciales avaient jusqu'ici retenu plus d'un propriétaire de recourir à cet instrument. Toutefois, grâce au soutien des collectivités publiques, on peut désormais toucher un large public. Les médias locaux ont fait la promotion de cette offre. «L'opération a rencontré un très grand succès», commente Marcel Blöchlinger. A l'origine, le service pensait passer au crible 70 objets; au final, il en a photographié près du double.

Une méthode qui s'applique à tous les bâtiments

Les clichés présentent un large éventail de bâtiments: des monuments historiques construits en 1700 aux nouvelles constructions Minergie datant de 2005, des maisons individuelles à l'hôpital cantonal. Tous les propriétaires participants au projet ont reçu, en plus des photos infrarouges, un rapport sur les sources de déperdition de chaleur au niveau des façades, du toit et des fenêtres. «Le rapport servira aux maîtres d'ouvrages, architectes et artisans du bâtiment dans le cas d'une éventuelle rénovation», explique le chef du projet. Dans le secteur des nouvelles constructions en revanche, on s'intéresse plutôt aux clichés infrarouges, parce qu'ils permettent de réaliser un controlling fiable du bâtiment, une sorte de «check-up énergétique». Dans les deux cas, il s'agit en fin de compte de réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO_2.

Le bilan énergétique du bâtiment est présenté dans le rapport sous la forme d'une étiquette-énergie: la consommation d'énergie est notée de A (faible) à I (élevée) (voir encadré). Les photos infrarouges et les données techniques fournies par les propriétaires ont servi de base. La réalisation d'une étiquette-énergie fiable nécessite un relevé précis et rigoureux des données du bâtiment, comme la cubature, la surface chauffée ou la consommation d'énergie.

«Nous n'avons fait qu'ouvrir la voie», conclut Marcel Blöchlinger. D'autres cantons se sont montrés très intéressés par le projet, ont prévu de proposer des offres similaires ou les ont déjà mises en œuvre. Il semble donc que ces appareils infrarouges ont un bel avenir devant eux.

(abk)